Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro ASSP, veuillez visiter :
bacproassp.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

ACCOMPAGNEMENT, SOINS ET SERVICES À LA PERSONNE

SESSION 2026

ÉPREUVE E2 : CONCEPTION D'ACTION(S) D'ÉDUCATION À LA SANTÉ

Coefficient : 4 Durée : 4 heures

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Analyse des besoins et repères de santé (5 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Conception de l'action d'éducation à la santé (6 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Préparation, sécurité et hygiène de l'action (5 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 4 : Évaluation, communication et posture professionnelle (4 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CAHIER DES CHARGES : EHPAD LES TILLEULS, SAINT-ÉTIENNE (LOIRE)

Vous effectuez une période de formation au sein de l'EHPAD Les Tilleuls, qui accueille 72 personnes âgées. L'équipe souhaite proposer aux résidents une action d'éducation à la santé sur la prévention des chutes et les déplacements sécurisés dans les espaces de vie.

Un recueil des besoins réalisé par l'équipe met en évidence des inquiétudes exprimées par plusieurs résidents au sujet des chutes. Une séance collective de 45 minutes est envisagée pour un groupe de huit résidents volontaires. Elle se déroulera dans une salle d'animation accessible, sous la responsabilité de l'infirmière coordinatrice. Vous contribuez à l'analyse des besoins, à la conception de l'action, à sa préparation et à son évaluation.

Vous devez vous appuyer sur les documents techniques fournis. Les propositions doivent respecter les capacités et les choix des personnes, préserver leur sécurité et rester dans le champ de compétences d'un élève de baccalauréat professionnel.

PARTIE 1 : Analyse des besoins et repères de santé (5 points)

Analyser les besoins du public et relier les facteurs de risque aux mécanismes de la chute

À partir de la situation et des documents DT 1 et DT 2, analysez les besoins des résidents concernés par l'action.

Éléments issus du recueil des besoins

Élément observé ou exprimé	Nombre de résidents concernés
Déclarent craindre de tomber	11
Signalent un déséquilibre ou une quasi-chute au cours des trois derniers mois	8
Utilisent une aide technique à la marche	13
Ne portent pas systématiquement des chaussures fermées dans leur chambre	7
Ont des difficultés auditives signalées dans leur dossier	6
Ont des difficultés visuelles signalées dans leur dossier	4

Données recueillies par l'équipe auprès de 18 résidents, avec leur accord.

1.1 (2 points) Relevez deux besoins d'éducation à la santé mis en évidence par le recueil des besoins. Pour chacun, citez une donnée précise du tableau qui justifie votre réponse.

1.2 (1,5 point) À partir du DT 1, identifiez trois facteurs susceptibles d'augmenter le risque de chute pour Mme L. Distinguez, dans votre réponse, les facteurs liés à son état de santé et ceux liés à ses habitudes ou à son environnement.

1.3 (1,5 point) Expliquez brièvement comment deux modifications physiologiques liées au vieillissement, précisées dans le DT 1, peuvent contribuer à une perte d'équilibre ou à une chute. Votre réponse doit établir un lien entre chaque modification et le risque correspondant.

PARTIE 2 : Conception de l'action d'éducation à la santé (6 points)

Définir une priorité, des objectifs et une organisation adaptée au public

L'action est destinée à huit résidents volontaires. Elle dure 45 minutes et se déroule dans la salle d'animation de l'EHPAD. Les ressources disponibles sont une salle accessible, huit chaises stables avec accoudoirs, un vidéoprojecteur, des images imprimées en gros caractères et un déambulateur réglé pour une démonstration statique. L'infirmière coordinatrice est présente. Aucun résident ne doit être amené à réaliser un déplacement ou un transfert pour les besoins de la démonstration.

2.1 (2 points) Formulez la priorité retenue pour cette action et justifiez-la à l'aide de deux éléments du contexte ou du DT 1.

2.2 (2,5 points) Proposez un objectif général et deux objectifs opérationnels évaluables pour la séance. Les objectifs opérationnels doivent être adaptés à des résidents âgés et porter sur des comportements de prévention accessibles à ce public.

2.3 (1,5 point) Proposez une organisation de la séance en trois étapes. Pour chaque étape, indiquez la durée, l'activité proposée et un moyen de favoriser la participation des résidents, en tenant compte des difficultés auditives ou visuelles mentionnées dans le recueil des besoins.

PARTIE 3 : Préparation, sécurité et hygiène de l'action (5 points)

Prévenir les risques pendant la séance et appliquer les consignes d'hygiène

Avant l'arrivée des participants, vous préparez la salle et le matériel de démonstration. Vous appliquez les consignes du protocole institutionnel présenté dans le DT 2. La démonstration porte sur le repérage de situations à risque et l'utilisation d'une aide technique ; elle ne comporte pas de mobilisation physique des résidents.

3.1 (2 points) Relevez quatre vérifications à effectuer dans la salle avant l'accueil du groupe afin de limiter le risque de chute et de permettre la participation de tous.

3.2 (1,5 point) Décrivez, dans l'ordre, les principales étapes prévues par le DT 2 pour nettoyer et désinfecter les surfaces de contact du matériel de démonstration. Précisez une précaution d'emploi du produit.

3.3 (1,5 point) Indiquez trois mesures permettant de conduire la démonstration sans mettre les résidents en danger et sans réaliser un acte dépassant votre rôle d'élève.

PARTIE 4 : Évaluation, communication et posture professionnelle (4 points)

Évaluer l'action et respecter les droits des personnes

À la fin de la séance, l'équipe souhaite vérifier si les messages ont été compris et recueillir l'avis des participants afin d'améliorer une prochaine action.

4.1 (1,5 point) Proposez deux indicateurs d'évaluation : l'un portant sur l'atteinte d'un objectif opérationnel et l'autre sur la satisfaction ou la participation des résidents. Pour chacun, précisez comment l'information sera recueillie.

4.2 (1,5 point) Indiquez trois précautions à prendre pour respecter les droits, la dignité, le consentement et la confidentialité des résidents pendant la préparation et la réalisation de l'action.

4.3 (1 point) Après la séance, un résident signale qu'il ne se sent pas en sécurité lorsqu'il se lève seul. Indiquez à quel professionnel transmettre cette information et précisez deux éléments factuels à rapporter.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : FICHE DE SITUATION DE MME L. ET DONNÉES RELATIVES AU PUBLIC

Situation de Mme L. Mme L., âgée de 84 ans, réside à l'EHPAD depuis huit mois. Elle a donné son accord pour que les informations utiles à la préparation de l'action soient communiquées à l'équipe concernée. Antécédents connus : hypertension artérielle suivie, arthrose des genoux et chute sans fracture survenue il y a deux mois. Elle exprime la crainte de tomber lorsqu'elle se rend aux toilettes la nuit.

Éléments observés dans le dossier de soins : pression artérielle au dernier relevé : 138/76 mmHg ; fréquence cardiaque : 78 battements par minute ; température : 36,6 °C. Ces données sont relevées dans le cadre du suivi habituel et ne permettent pas, à elles seules, de poser un diagnostic. Mme L. se déplace avec un déambulateur réglé par le professionnel compétent. Une aide humaine est prévue par son plan d'accompagnement pour certains transferts. Elle porte parfois des chaussons ouverts. Son alimentation est de texture normale, avec une consigne de réduction du sel prescrite et suivie par l'équipe. Une vigilance concernant son hydratation est inscrite dans son plan d'accompagnement.

Évaluation de l'autonomie : le dossier indique un classement en GIR 3, établi par l'équipe selon l'évaluation réalisée dans l'établissement. Ce classement ne remplace pas l'observation des capacités du jour ni les consignes individualisées. Mme L. entend mieux lorsque l'on parle face à elle, à voix claire et sans précipitation. Elle utilise ses lunettes pour lire.

Repères de santé utiles à l'action : certaines modifications liées à l'âge peuvent concerner la vision, l'audition, la force musculaire, la souplesse articulaire et l'équilibre. Leur présence et leur importance varient d'une personne à l'autre. Elles peuvent rendre plus difficile le repérage d'un obstacle, la perception d'une consigne ou la correction d'un déséquilibre. Les maladies, les traitements, la fatigue, les chaussures, les obstacles et l'éclairage sont également à prendre en compte. Toute situation préoccupante est transmise au professionnel responsable ; l'élève ne modifie pas un traitement ni une aide technique.

Repères pour l'analyse de la situation

Domaine	Donnée concernant Mme L.
Antécédents et vécu	Hypertension suivie ; arthrose des genoux ; chute sans fracture il y a deux mois ; crainte de tomber la nuit
Déplacement	Déambulateur réglé par un professionnel ; aide humaine prévue pour certains transferts
Habitudes et aides	Porte parfois des chaussons ouverts ; utilise ses lunettes pour lire
Alimentation et hydratation	Texture normale ; réduction du sel prescrite ; vigilance concernant l'hydratation
Autonomie	GIR 3 indiqué dans le dossier ; consignes individualisées à respecter
Constantes du dernier relevé	Pression artérielle : 138/76 mmHg ; fréquence cardiaque : 78 battements par minute ; température : 36,6 °C

Données anonymisées communiquées pour la préparation de l'action.

DT 2 : EXTRAIT DU PROTOCOLE INSTITUTIONNEL : PRÉPARATION ET ENTRETIEN DU MATÉRIEL DE DÉMONSTRATION

EHPAD Les Tilleuls, protocole institutionnel d'entretien des surfaces de contact, version 3, validée par la direction et l'infirmière coordinatrice le 12 janvier 2026. Cet extrait s'applique au matériel réutilisable utilisé lors d'une animation. Il complète les consignes d'hygiène de l'établissement et les indications figurant sur l'étiquette du produit utilisé.

Avant la séance : vérifier que les surfaces sont visuellement propres et en bon état. Réaliser une hygiène des mains. Nettoyer puis désinfecter les surfaces de contact de la chaise et du déambulateur avec le produit détergent-désinfectant prévu par l'établissement. Respecter le dosage et le temps de contact indiqués par le fabricant. Ne jamais mélanger des produits. Laisser sécher selon les indications du fabricant avant toute utilisation.

Après la séance : retirer les souillures visibles avec le matériel prévu, puis appliquer le produit sur les surfaces de contact selon les indications du fabricant. Respecter le temps de contact indiqué sur l'étiquette. Éliminer les déchets selon les consignes de l'établissement et réaliser une hygiène des mains après l'entretien.

Préparation de la salle : dégager les cheminements, vérifier la stabilité des chaises et l'absence de câble dans les zones de passage, disposer le matériel de manière accessible et régler l'éclairage. Toute anomalie du matériel ou difficulté de déplacement d'un résident est signalée au professionnel responsable. Un résident ne participe à une démonstration impliquant un mouvement que si celle-ci a été évaluée et autorisée par le professionnel compétent ; aucune mobilisation n'est requise pour l'action prévue.

Produit disponible pour la séance : détergent-désinfectant prêt à l'emploi, réservé aux surfaces, avec un temps de contact de 5 minutes indiqué sur son étiquette. Le port de gants est requis en cas de contact possible avec des souillures ou si l'étiquette le demande. Les gants ne remplacent pas l'hygiène des mains.

Consignes de préparation et d'entretien

Étape	Consignes à respecter
Avant la séance	Hygiène des mains ; contrôle visuel ; nettoyage puis désinfection ; respect du dosage et du temps de contact ; séchage selon l'étiquette
Pendant l'entretien	Ne pas mélanger les produits ; utiliser le produit réservé aux surfaces ; porter des gants si requis par l'étiquette ou en cas de souillure
Après la séance	Entretenir les surfaces de contact ; respecter le temps de contact de 5 minutes indiqué ; éliminer les déchets selon les consignes ; hygiène des mains
Sécurité de la salle	Cheminements dégagés ; chaises stables ; câbles hors des passages ; matériel accessible ; éclairage vérifié

Extrait du protocole institutionnel DT 2 et de l'étiquette du produit disponible.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : questions 2.2 et 2.3

À RENDRE AVEC LA COPIE

Complétez directement le tableau. Les réponses doivent être lisibles et adaptées à la situation présentée dans le sujet. Vous pouvez joindre une feuille supplémentaire en indiquant le numéro de la question.

Conception et organisation de l'action d'éducation à la santé

Élément à renseigner	Réponse
Objectif général	
Objectif opérationnel 1 et moyen de vérification	
Objectif opérationnel 2 et moyen de vérification	
Étape 1 : durée, activité, participation du public	
Étape 2 : durée, activité, participation du public	
Étape 3 : durée, activité, participation du public	

À compléter par le candidat.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.